Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration Office de la santé

Rathausgasse 1 Case postale 3000 Berne 8 +41 31 633 79 65 (tél.) +41 31 633 79 67 (fax) info.spa@be.ch www.be.ch/dssi

Aux fournisseurs de prestations de l'Office de la santé

DSSI-ODS, Rathausgasse 1, case postale, 3000 Berne 8

Fritz Nyffenegger +41 31 636 65 35 fritz.nyffenegger@be.ch

15 février 2021

Réorganisation de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI)

Mesdames, Messieurs,

Comme vous en avez été informés par les médias ou par des contacts directs, la DSSI se compose depuis le 1^{er} janvier 2021 du Secrétariat général et de deux offices nouvellement créés. Il s'agit de l'Office de la santé (ODS) et de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS).

L'Office des personnes âgées et des personnes handicapées a été réparti entre les deux offices spécialisés, l'Office du médecin cantonal et celui du pharmacien cantonal ont été rattachés à l'ODS, alors que l'Office juridique est devenu une division du Secrétariat général.

Il était important pour la DSSI de regrouper les forces et de pouvoir fournir ses prestations en se fondant sur une plus large assise.

Le moment choisi était idéal : en effet, début 2022, le domaine de l'enseignement spécialisé passera entièrement à la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), celui des prestations d'encouragement et de protection destinées aux enfants à la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ). De plus, la direction de l'OPAH était vacante et les défis importants nés de la pandémie ont accentué la nécessité de cette restructuration.

L'organisation interne est en passe d'être définie plus précisément.

Les deux offices poursuivent la collaboration avec les fournisseurs de prestations sur les mêmes bases qu'auparavant. Pendant une phase intermédiaire, la communication est encore assurée sous les anciennes désignations et la plupart de vos personnes de référence restent les mêmes. Dans un second temps, la Direction va exploiter les effets de synergie, standardiser les processus et proposer des guichets virtuels centralisés. Vous serez régulièrement informés de l'avancement de la réorganisation.

En nous réjouissant de la suite de notre coopération en faveur de la population bernoise, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Office de la santé

Fritz Nyffenegger Chef d'office